

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21113970*****Déposé / Reçu le****16 SEP. 2021**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0883 386 522****Nom**(en entier) : **NJR Invest**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de la Hulpe, 181 bte 10 - 1170 Bruxelles****Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 7 juillet 2021

"

*Démission de M. Bruno de Walque de ses fonctions d'administrateur et nomination de celui-ci en tant que directeur général :

Le Conseil prend acte de la démission de M. Bruno de Walque en sa qualité d'administrateur avec effet à la levée de la séance.

Cette démission n'emporte pas sa démission en qualité de délégué à la gestion journalière.

Comme prévu à l'article 25 des statuts de la société, le Conseil décide que M. Bruno de Walque portera désormais le titre de Directeur Général avec effet à la levée de la séance.

*Délégation de pouvoirs spéciaux au directeur général et à un autre administrateur:

Le Conseil décide:

(i) de confier à M. Bruno de Walque agissant conjointement avec un autre administrateur le pouvoir de prendre toute décision d'investissement et de financement de cet investissement, conformément et dans les limites de la stratégie définie par le conseil d'administration et moyennant reporting au prochain conseil d'administration ;

(ii) de confier à M. Bruno de Walque agissant conjointement avec un autre administrateur le pouvoir de représenter NJR Invest dans ce cadre.

La SRL BPO Tax & Accountancy (BE 0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, a pouvoir pour l'exécution des formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 juillet 2021

"L'assemblée valablement constituée et apte à délibérer aborde l'ordre du jour :

1. L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer M. Olivier Fouchet, né le 25 mars 1978 à Poitiers et demeurant rue de la Pinterie à Saint-Avertin (37550) – France en tant qu'administrateur. Son mandat est validé pour une période de 5 ans et viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2026.
2. L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer M. Alain Santmarty, né le 03 juillet 1965 à Perpignan et demeurant avenue de Paris à Versailles (78000) – France en tant qu'administrateur. Son mandat est validé pour une période de 5 ans et viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2026.
3. L'assemblée prend acte de la démission de Mr Bruno de Walque de son mandat d'administrateur. Cette démission n'emporte pas sa démission en qualité de délégué à la gestion journalière de la société.
4. L'assemblée prend acte de la démission de la SA IRR Invest (BE0807.087.609), représentée par son représentant permanent, Mr Alain Santmarty de son poste d'administrateur à partir de ce jour.
5. L'assemblée donne pouvoir à M. Bruno de Walque, directeur général, pouvant agir seul et avec faculté de substitution, et au cabinet BPO Tax & Accountancy, représenté par M. Thierry Dekens avec faculté de substitution, pour l'exécution des décisions prises et notamment les formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Pour extrait conforme,

BPO Tax & Accountancy SRL
représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F.,
représentée par son représentant permanent ,
Mr Thierry Dekens
mandataire